



---

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE - 23 mars 2017  
Salle de l'Etrier, Manège de la Pallanterie

---

**Ordre du jour :**

1. **Approbation du P.V. de la dernière AG 2016**
  2. **Rapport du président pour le comité**
  3. **Rapport du trésorier**
  4. **Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice 2016**
  5. **Adoption des comptes et décharge au trésorier**
  6. **Election du comité et des vérificateurs**
  7. **Fixation des cotisations 2017**
  8. **Divers et propositions individuelles**
- 

***Vous trouverez également ce PV sur le site de l'ACAL***

---

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'ACAL présents. Plusieurs membres sont excusés.

**1. Lecture et approbation du P.V. de la dernière AG 2016**

L'assemblée accepte le dernier PV sans modification ni ajout.

**2. Rapport du président pour le comité**

La secrétaire lit le rapport du président (annexe 1) les nouveaux projets traités ou en cours y sont abordés :

- Partage des coûts d'entretien avec la mairie de Gy, pour la piste du Chambet,
- Validation de cette dernière en piste cavalière, officialisant la présence des cavaliers
- Remplacement régulier de la signalétique des pistes, suite aux déprédations fréquentes.
- Avalisation du réseau ACAL dans les Bois de Jussy par le DGAN
- Etude d'un itinéraire de contournement de l'école de Choulex, à la demande de la mairie.
- Etude d'une migration du site internet sur un domaine ACAL

Didier Aulas, pour des raisons professionnelles, a dû abandonner sa fonction de trésorier. Le président le remercie du travail accompli et de son investissement, durant ces années. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Deux nouveaux membres ont rejoint le comité en 2016 et mettent leur énergie et leurs idées novatrices à la disposition de l'ACAL :

- Sabrina Torjman, détentrice du brevet d'avocate, est notre conseillère juridique. Elle a été présentée à l'AG de 2016, mais n'était pas présente. Elle remplace Didier Aulas depuis le 1er janvier au poste de trésorière.
- Fabienne Panelati, artisane sellière et meneuse d'attelage, s'occupera de promouvoir l'association dans les manèges.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour l'exercice 2017, le comité se compose comme suit :

Jacques Grange (président)

Sabrina Torjman (trésorière et conseillère juridique)

Catherine Pendville (secrétaire)

Isabelle Léchaud, Catherine Pictet, Fabienne Panelati (relations publiques, contacts avec les agriculteurs et les manèges)

Alain Panelati (entretien des pistes)

Jeremy Holloway (webmaster).

Le comité est élu sans opposition.

### **3. Rapport du trésorier et présentation du bilan 2016**

La baisse des intérêts bancaires, du nombre des membres et des dons, la difficulté à encaisser les cotisations auprès des membres ont fait que l'apport financier a été plus bas que l'an dernier. A l'inverse, certaines charges ont été plus importantes qu'en 2015.

Tous ces facteurs ont impactés les comptes 2016, qui se terminent avec une perte d'environ Chf 900.-.

Le budget 2016 est présenté par le président et approuvé.

### **4. Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice 2016**

Les comptes ont été contrôlés par Béatrice Verrey et Jean-Michel Veyrat. Ils confirment que les pièces comptables sont tenues avec exactitude et que le bilan et les comptes de perte et profits concordent avec la comptabilité. Ils conseillent de donner décharge au trésorier.

Ils approuvent les comptes tels que présentés.

### **5. Adoption des comptes et décharge au trésorier**

L'assemblée donne décharge au trésorier pour la gestion des comptes 2016.

### **6. Election du comité et des vérificateurs**

Les contrôleurs aux comptes sont réélus pour 2016, sans opposition.

### **7. Fixation des cotisations 2017**

Le président propose de conserver les cotisations sans augmentation pour 2017

Cavalier non propriétaire Chf 40.- p/an et (Junior Chf 25.- p/an)

Propriétaire de cheval Chf 80.- p/an (Poney Chf 50.- p/an)

### **8. Divers et propositions individuelles**

Sabrina nous présente le Treck de Corsinge, qu'elle organise le 24 juin au manège des Hauts de Corsinge et nous confie que l'an prochain, le championnat suisse pourrait se dérouler dans la région.

Bernard tient à féliciter Alain pour son travail d'entretien sur les pistes, même si des déprédations sont régulièrement constatées sur la signalisation.

L'affiche ACAL créée par le comité et destinée aux manèges, est présentée à l'assemblée. Plusieurs membres prennent un exemplaire pour la mettre au panneau des infos de leur manège.

La séance est levée à 19:45. Les membres sont invités à un apéritif offert par l'ACAL. Pour ceux qui ont réservé, un menu a été concocté pour le repas du soir.

### **Pour vos agendas:**

- Treck de Corsinge le 24 juin 2017 - Les Hauts de Corsinge